

L'ASSOCIATION DES HÉBERT D'ACADIE INC.



Armoiries concédées le 15 septembre 2011, vol. IV, p. 90, du *Registre public des armoiries, drapeaux et insignes du Canada*.

Armes : Les couleurs de l'écu, bleu, blanc et rouge, sont celles du drapeau de l'Acadie. Elles rappellent le nom de l'Association et le souvenir d'Antoine et Étienne Hébert, les deux frères pionniers établis à Port-Royal vers 1648. La bande ondée symbolise l'océan et les nombreuses traversées du peuple acadien, lors de la fondation de la colonie, lors des déportations de 1755 et 1758 ainsi que lors du retour au pays suite au Traité de Paris de 1763. Elle évoque aussi Port-Royal, la pêche pratiquée par les ancêtres et l'irrigation des terres au moyen des aboiteaux. L'étoile, tout comme le drapeau, l'hymne, l'insigne et la devise, fut adoptée comme l'un des symboles de l'Acadie lors de la deuxième Convention nationale de 1884. C'est également l'étoile de la mer, la Stella Maris, symbole d'espérance et symbole marial. La fleur de lis représente la France royale, patrie d'origine des pionniers de la famille Hébert en Acadie.

Devise : Cette devise latine signifie « Fidèles à nos origines ».